

Communauté de Communes de la Cléry, du Betz et de l'Ouagne

L'Economie Sociale et Solidaire (ESS) est définie par la loi ESS comme « **un mode d'entreprendre et de développement économique adapté à tous les domaines de l'activité humaine** ». Les entreprises faisant parties du périmètre ESS sont **les associations, les coopératives, les mutuelles, les fondations et les entreprises commerciales de l'ESS** car ayant une utilité sociale. C'est une économie ancrée dans les territoires ayant pour principe **la gestion démocratique, la non-lucrativité individuelle et l'utilité collective**.

Les chiffres clés de l'emploi

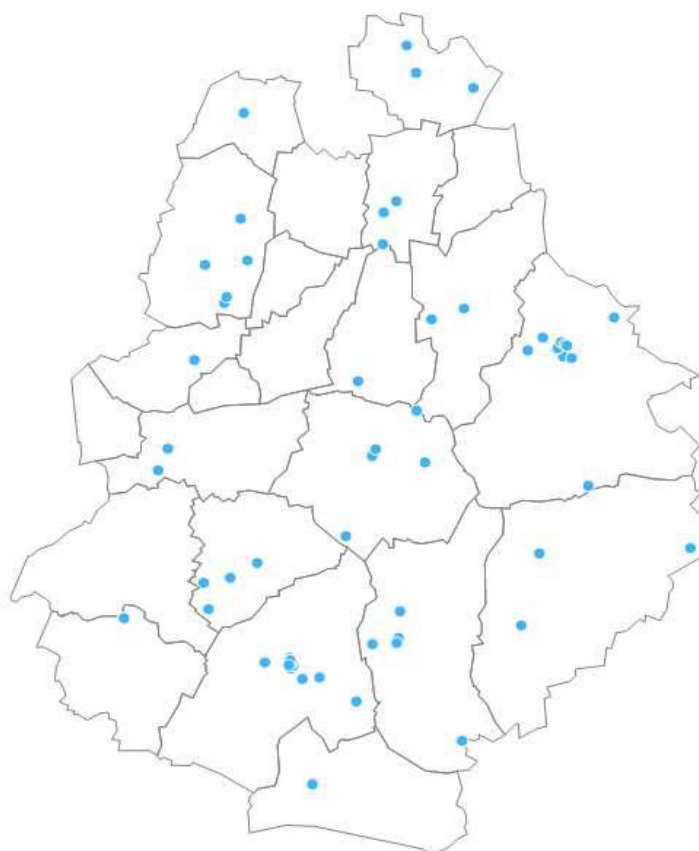
5,26% des personnes salariées* sur le territoire de votre communauté de communes travaillent dans des entreprises de l'ESS.

L'ESS représente **8,32%** des établissements employeurs*.

Les trois secteurs les plus dynamiques sont* :

- L'Action Sociale ;
- Le secteur des Services ;
- Les Activités Financières et d'Assurance.

Implantation des entreprises de l'ESS



Source : Observatoire de la CRESS Centre-Val de Loire d'après INSEE SIRENE Janvier 2020

31/12/2015	Nombre de salariés ESS	Part des salariés ESS	Nombre établissements employeurs de l'ESS	Part des établissements employeurs de l'ESS
CC de la Cléry, du Betz et de l'Ouagne	184	5,26%	47	8,32%
Loiret	22 372	9,80%	2 198	10,70%
Centre-Val de Loire	84 381	10,50%	9 258	11,10%

*Source : Observatoire de la CRESS Centre-Val de Loire d'après INSEE CLAP 31/12/2015

Contact :
j.fulloy@cresscentre.org

CRESS Centre-Val de Loire - Maison Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire
6 ter rue Abbé Pasty - 45400 Fleury-les-Aubrais
Tél. 02 38 68 18 90 - contact@cresscentre.org - www.cresscentre.org